

Les archives d'entreprise

Les archives d'entreprise ont longtemps été le parent pauvre de la recherche. Ce n'est que vers les années 1950 que l'université et les centres de recherche font accéder l'histoire ouvrière et sociale dans le champ des disciplines scientifiques. Les archivistes n'ont pas précédé ce mouvement. De surcroît, le poids du travail en direction des archives publiques a toujours été prioritaire pour l'ensemble du réseau des services publics d'archives.

Les chercheurs doivent dépasser la complexité des fonds et la difficulté d'interpréter les documents. L'archiviste a un rôle majeur à jouer en servant de médiateur entre les producteurs et les chercheurs bien qu'il travaille avec peu de moyens. Ce qui fait défaut également, ce sont des professeurs d'université spécialistes de l'histoire des entreprises et de l'histoire économique régionale ainsi que des chercheurs de terrain.

Cependant, depuis quelques années, les archives bénéficient en France d'un nouveau regard qui se traduit par de nouvelles approches. La naissance de services spécialisés dans les grandes firmes et dans les chambres de commerce est réelle, les projets de dépôt régionaux à l'initiative des archives publiques se multiplient. La pratique des audits et missions de conseil en archivistique par des archivistes ou des cabinets spécialisés a augmenté. Enfin le marché des sociétés de services a fortement progressé car les entreprises se replient sur leurs métiers spécifiques.

La révolution de l'information a créé des documents en masse et fait découvrir aux entreprises la logique et l'importance des systèmes d'information bien maîtrisés. Ainsi afin de comprendre l'intérêt représenté par les archives économiques il convient de s'interroger sur les trois nécessités de les conserver. Elles permettent d'assurer la protection juridique, de justifier de l'exécution des obligations et de conserver les textes dont on peut avoir besoin dans des délais fixés. Elles apportent l'information permettant de procéder à toute étude, de prendre des décisions et de disposer d'une mémoire appropriée. Elles contribuent à la constitution du patrimoine historique représenté par tous les documents appelés à une conservation indéfinie afin de pouvoir écrire l'histoire de l'entreprise et de contribuer à celle de la vie industrielle, économique et sociale.

Après avoir rappelé le contexte du développement de la sauvegarde des archives d'entreprise et présenté les pionniers de cette démarche, une typologie des documents de haute valeur historique sera dressée.

I Un intérêt très récent

1) Le contexte international

Avant le XVIII^e siècle, seuls existent quelques reliquats émanant de livres de comptes isolés ou de correspondances fragmentaires, l'Italie étant un précurseur grâce à la conservation d'archives bancaires remontant au XVI^e siècle. Les fonds sont mieux conservés à partir des années 1850 mais c'est uniquement au début du XX^e siècle que la conservation des archives d'entreprise est menée sur une grande échelle dans certains pays européens et aux États-

Unis suivi au milieu du siècle par le Canada et l'Australie. L'Allemagne voit, dès 1905, l'entreprise Krupp organiser un service d'archives interne à Essen et Siemens à Berlin deux ans plus tard. En 1906, la préoccupation de la sauvegarde des archives industrielles entraîne la création à Cologne du premier centre d'archives d'entreprise avec l'aide financière de la chambre de commerce de la circonscription. Ce modèle va être poursuivi avec cinq autres créations de centres régionaux d'archives.

En Suisse, le centre d'archives économiques suisses est créé dès 1910 à l'initiative de plusieurs personnalités des milieux universitaires bâlois et de l'industrie auquel



*En-tête commerciale... CERARE
Fonds Mathieu Mieg, 1930, document conservé au CERARE*

appartient l'archiviste de l'Etat. Il s'agit de sauvegarder les documents produits par la vie financière, industrielle et commerciale et de les centraliser pour développer un centre de documentation. En 1976, cette institution privée, administrée par un comité d'entrepreneurs et de banquiers, est intégrée aux archives et à la bibliothèque de l'université bâloise.

Aux Etats-Unis, la Business Historical Society, fondée à Boston, charge, en 1925, la Baker Library de l'université de Harvard de recueillir des archives d'entreprise. Au Royaume-Uni, la section des archives d'entreprise des services de l'Université de Glasgow et le centre de documents modernes de l'Université de Warwick jouent un rôle équivalent.

2) Le tournant des années 1980

En dehors d'une ordonnance de 1673 obligeant le marchand à conserver ses livres de comptes et de quelques circulaires pour inciter les archivistes départementaux à se préoccuper des archives d'entreprise, il faut attendre 1949 pour voir se constituer un comité de sauvegarde des archives économiques et la création d'une section des archives privées et économiques et du microfilm au sein des Archives nationales.

Le premier conservateur en est Bertrand Gille, historien de l'économie et des techniques. Ce précurseur accomplit un travail remarquable entre 1949 et 1958 bien qu'il déplore dans l'ensemble de ses rapports l'absence de moyens condamnant les conservateurs du service à l'impuissance.

Cette situation se modifie dans les années 1980 avec une action forte de l'Etat français. Le 3 janvier 1979, la loi sur les archives est promulguée et l'année 1980 est déclarée année du patrimoine. L'Etat favorise l'ouverture de la Cité des sciences et de l'industrie au parc de la Villette, la création des Centres de culture scientifique technique et industrielle (CCSTI) et la mise en place de la cellule du patrimoine industriel. L'archéologie industrielle sous l'égide du CILAC prend son essor.

En 1983, le ministère de la culture propose des mesures pour la sauvegarde et la mise en valeur des archives du monde du travail. Il s'agit de mener une enquête pour recenser les archives d'intérêt historiques conservées dans les entreprises ; de créer cinq centres d'archives du monde du travail et d'y associer des agences de conseil, de doter la Cité des Archives contemporaines de Fontainebleau de structures pour l'accueil des archives des sièges sociaux et le traitement informatique des documents et de développer la formation professionnelle.

L'enquête relativement mal organisée donne surtout des résultats exploitables dans le Nord et l'Est de la France car elle est réalisée par des archivistes compétents qui disposent de plus de temps et de pratique pour mener à bien le travail. On constate que les locaux sont souvent inadaptés,

les personnes non qualifiées. Les archives ne sont souvent que stockées. Les industriels ignorent les possibilités de dépôts. Les éliminations sont massives provenant du manque d'intérêt, du respect des délais légaux, des déménagements ou de pertes accidentelles. Les fonds historiques même s'ils existent sont inexploitablement par manque d'accessibilité pour les chercheurs. La solution des centres interrégionaux ne trouve guère d'échos. On rencontre aussi une attitude d'indifférence et un manque d'intérêt, en particulier, chez les entreprises récentes ou en difficulté.

Finalement, par rapport au projet initial, un seul centre est créé à Roubaix dans l'ancienne filature de coton désaffectée Motte-Bossut qui est inauguré le 5 octobre 1993. L'ensemble représente une surface utile de 13 000 m² et peut contenir 50 kilomètres linéaires d'archives. Quant aux trois autres propositions, la cité de Fontainebleau ne reçoit aucun moyen supplémentaire et n'est même plus apte à conserver les rapports imprimés des sociétés, la formation est toujours insuffisante et la mise en place d'agences de services reste un vœu pieux.

3) Les précurseurs en matière de conservation des archives d'entreprise

En 1974, l'entreprise de Saint-Gobain, crée le premier service d'archives d'entreprise en France ayant à sa tête un professionnel, Maurice Hamon, issu de l'école des Chartes qui fonde également la section des archives économiques et d'entreprise qui compte aujourd'hui plus de 200 membres.

Un autre pionnier, Hervé L'Huillier, met en place dans la Société Total une politique de conservation des archives historiques en s'appuyant sur les sciences de l'information en voulant gérer aussi bien les archives que la documentation du groupe pétrolier.

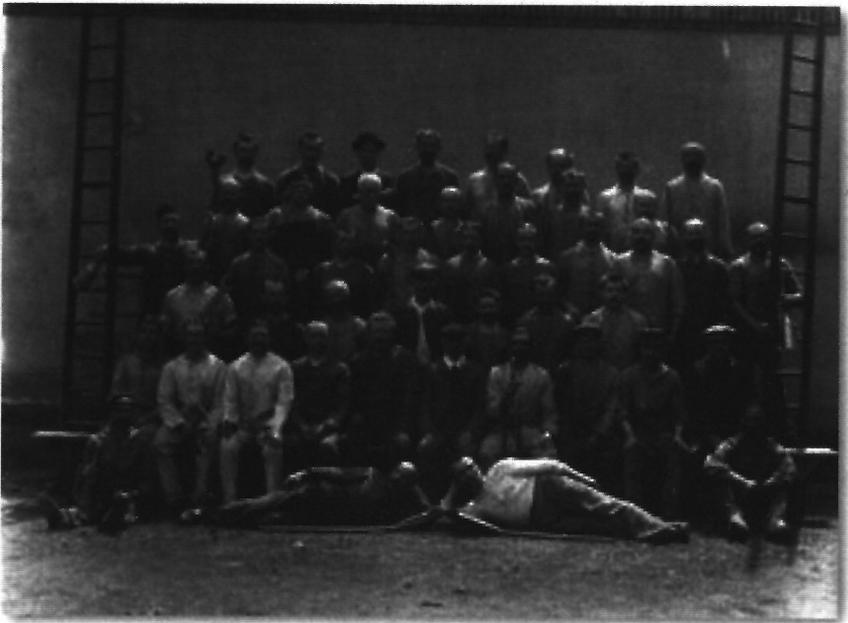
Le secteur public a été un fort créateur de service d'archives dans les années 1980-1990 notamment quand les entreprises ont été nationalisées comme Rhône-Poulenc ou Elf-Aquitaine. Certaines ont profité d'un changement de statut comme France Télécom qui inaugure son service en 1993.

Le domaine minier a suscité une prise de conscience précoce en fonction de l'urgence et des aides apportées dans les régions. Dans le Nord-Pas-de-Calais, l'entente conclue avec le centre historique minier de Lewarde a permis la sauvegarde de fonds intéressants. En Lorraine, un bilan alarmant a conduit, en 1989, à la naissance de la cellule "archives" qui est devenue progressivement un service.

Le secteur associatif a lui aussi manifesté très tôt son intérêt pour les archives d'entreprise. En Alsace, le Centre Rhénan d'Archives et de Recherches Economiques de Mulhouse mène une expérience originale dont les prestations de nature opérationnelle apportées aux entreprises dans leur gestion quotidienne lui permettent de faire mieux pass-



*Fonderie, fonds SACM, 1950
document conservé au CERARE*



*Mécaniciens de l'entreprise Shaeffer, fonds SIVT, fin XIX^e
document conservé au CERARE*

er la défense à long terme du patrimoine, en l'occurrence archivistique en jouant le rôle de médiateur entre historiens, archivistes, techniciens et industriels. Il s'est constitué en association, en 1983, pour assurer la "sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine archivistique et documentaire dans le domaine économique" alsacien. Actuellement, plus de 120 fonds d'archives, représentant 3 500 mètres linéaires, ont été traités et sauvegardés. En 2007, ce dernier va déménager dans les nouveaux locaux de la Fonderie anciennement un des bâtiments de la Société Alsacienne de Constructions Mécaniques de Mulhouse. Ce pôle patrimonial et universitaire exceptionnel regroupera, la faculté des sciences économiques sociales et juridiques, la bibliothèque de la Société Industrielle, les archives municipales et le CERARE et contribuera au développement de la recherche sur les archives d'entreprise.

L'Académie François Bourdon a été fondée le 10 juin 1985 par des anciens salariés de Creusot-Loire désireux de sauvegarder les archives industrielles de Schneider et de Creusot Loire. Elle a été reconnue Association d'intérêt général à caractère scientifique par arrêté préfectoral en date du 6 février 1989. Elle a pour objet la recherche technique et scientifique relative à l'histoire de l'industrie et la sauvegarde et la valorisation des archives industrielles afin d'en assurer la conservation et la gestion.

En Rhône-Alpes, la fondation de l'Automobile Marius Berliet, reconnue d'utilité publique dès sa constitution le 8 janvier 1982, a pour objet la sauvegarde et la valorisation du patrimoine automobile de la grande région lyonnaise et de l'histoire du camion, autocar et autobus de l'ensemble des marques françaises. Par ailleurs, le projet d'une série de guides documentaires sur les archives d'entreprise a mûri durant les années 1980 lorsque l'Etat, relayé par les universitaires s'est penché plus systématiquement qu'auparavant sur le monde du travail. Ainsi est créé, en 1994, un Observatoire régional des archives d'entreprise à l'initiative de la maison Rhône-Alpes des sciences de l'homme, Centre Pierre Léon et des services d'archives départementales de la région. Du constat de l'absence d'une coordination régionale naît la création d'une cellule très souple et modulable en fonction des demandes qui s'appuie sur les structures existantes d'archivage et de conservation.

II Typologie des archives d'entreprise

1) Documents administratifs

Les actes de société renseignent sur le cycle de vie d'une entreprise et permettent de retracer l'histoire de son être social et de l'évolution de son capital. Ils accompagnent tous les stades de la vie de l'entreprise. Ces documents

primaires sont nécessaires pour écrire la monographie de l'entreprise et l'historien peut avoir une réflexion sur les facultés d'adaptation de ses dirigeants à l'évolution de l'économie, leurs comportements et leurs désirs.

Les documents d'assemblée permettent de suivre les grandes lignes de la politique de la société. Les feuilles de présence sont utiles pour déterminer la composition des assemblées et connaître les représentations confiées à telle personne.

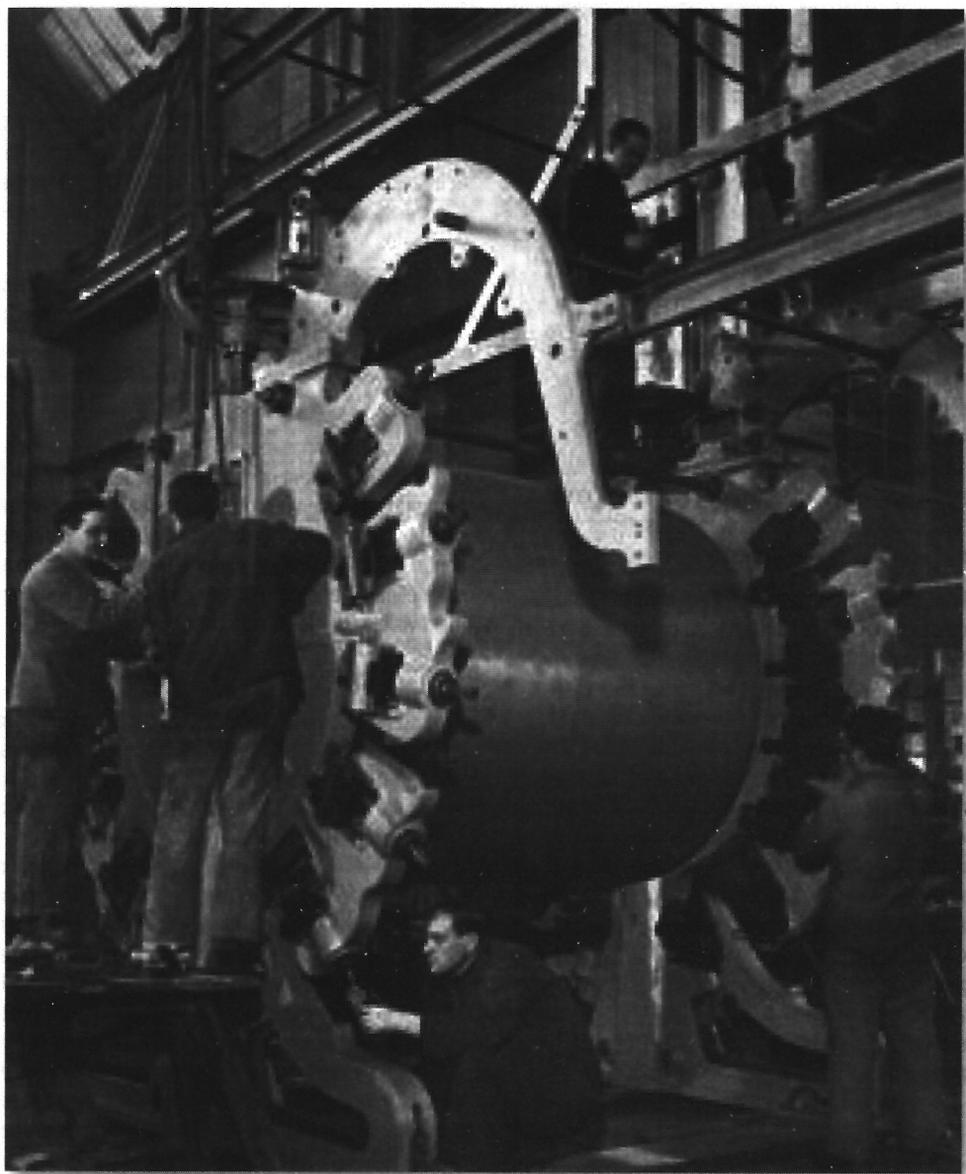
Les registres des délibérations du conseil d'administration sont essentiels pour l'histoire même si aujourd'hui ils tendent à devenir une énumération des décisions prises par le conseil et ne reflètent que très imparfaitement la vie de la société.

Les documents de direction sont précieux, mais difficiles à retrouver lors du sauvetage. Ils expliquent la marche de l'entreprise et contiennent des rapports de synthèse, des comparaisons qui permettent de comprendre le mécanisme des décisions.

Les correspondances et les circulaires entre la direction et ses services éclairent la vie organique de l'entreprise. Elles permettent la vision des problèmes de l'intérieur en traduisant la volonté des dirigeants et l'innovation. Elles demandent beaucoup d'analyse car une bonne part des courriers est à éliminer et elles n'offrent pas de thématique rapidement visible pour le chercheur.

2) Documents patrimoniaux et techniques

Le patrimoine se compose des équipements nécessaires à la réalisation de leurs activités tels les terrains, les bâtiments et le matériel d'exploitation pris en compte sous le terme d'immobilisations. Une simple collection de catalogues peut constituer une source irremplaçable pour l'histoire des techniques, des modes et des prix. Une autre part du patrimoine revêt un caractère incorporel : ce sont les droits de la propriété industrielle, tels les brevets d'invention et les licences d'exploitation, les marques de fabrique, les dessins et modèles. Ils apportent de précieux renseignements sur sa politique immobilière, son insertion et son action dans son environnement, sur l'évolution et la diversification de ses activités et permettent de mesurer son degré d'avancement et de technicité au fil du temps. Les expertises pour l'estimation de la valeur d'assurance présentent un inventaire très détaillé du patrimoine bâti et des équipements. Les difficultés viennent de la masse qu'elles constituent ce qui exclut de tout garder. On y trouve une multitude de plans accompagnés ou non de leurs nomenclatures. Les plans sont les cartes d'identité et les fiches génétiques de chaque produit. Les critères de sélection reposent sur des échantillonnages pour les séries répétitives. Il s'agit de conserver les dossiers et les études techniques présentant un intérêt pour l'histoire de l'entreprise, au rôle qu'elle a pu



*Montage d'une machine 10 couleurs, fonds SACM, 1950
document conservé au CERARE*

jouer dans l'évolution générale des techniques. Le tri n'est jamais facile et suppose l'aide d'ingénieurs connaissant les produits et les machines pour comprendre le contexte technique.

3) Documents commerciaux

Les archives commerciales peuvent prendre des proportions gigantesques. On peut y trouver des éléments aussi vivants que précieux sur la situation économique générale, la réaction d'un marché, les transports, les modes de paiement, la santé financière des concurrents ou des fournisseurs, les relations extérieures de l'entreprise.

Les registres de copies de lettres ou correspondances expédiées se présentent sous forme manuscrite, puis sur papier pelure où l'encre pâlit vite, enfin dactylographiée ou photocopiée. La période la plus reculée est de loin la plus intéressante, car les lettres ont un tour très personnel et leur horizon dépasse les simples questions d'affaires. Après 1871, l'avènement d'une presse populaire et la diffusion du télégraphe, rendent les correspondances moins intéressantes.

Les dossiers publicitaires forment un bon support iconographique pour la mise en valeur des archives économiques lors des expositions. Les anciens livres de brochures de tarifs, de présentation des produits nous font connaître l'évolution des fabrications et la demande de la clientèle. Les différents slogans publicitaires sont assez révélateurs des comportements et des habitudes de vie des hommes et de l'évolution des mentalités.

Les archives imprimées et les documents audiovisuels répondent aux nouveaux besoins de communication et d'information et ils sont produits à l'usage des actionnaires, des clients, du public et du personnel. Les documents iconographiques relèvent aussi de différentes fonctions de l'entreprise. Les photographies et les bandes sonores traitent également des manifestations, des visites, des discours.

4) Documents financiers et comptables

Le journal est le livre chronologique de la comptabilité qui enregistre tous les mouvements de valeurs liés aux opérations de l'entreprise. Le grand livre reprend toutes les opérations pour les mettre à leur place logique par comptes. Il récapitule toutes les opérations du journal. Il est généralement accompagné d'un répertoire à l'aide duquel on peut retrouver n'importe quel compte. Il permet d'étudier le capital, la provenance des bénéfices, les rapports avec les clients.

Les inventaires, bilans et comptes de pertes et profits qui se trouvent souvent réunis dans le rapport annuel du conseil d'administration ou de la direction sont les documents qui débordent l'aspect purement comptable et débouchent sur l'histoire des techniques. L'inventaire est de nature écono-

mique, il prévoit, apprécie et évalue. Il porte un jugement sur l'avenir et permet de dresser un budget. Le compte de pertes et profits décrit la vie de l'entreprise dans un passé récent et montre la situation industrielle et commerciale. Le bilan est la pièce fondamentale des archives économiques car il permet de suivre le mieux l'évolution des affaires d'une année à l'autre et de dresser le tableau des profits et pertes. Il fournit aussi un tableau des biens appartenant à la société, une description de son matériel. Il donne une idée de la puissance financière, du crédit et des capacités de l'entreprise. Les documents les plus précieux sont les rapports des vérificateurs des comptes qui comportent souvent des commentaires, remarques et autres suggestions, les balances ou relevés périodiques de l'ensemble des comptes principaux. La comptabilité est volumineuse et pose un problème de compréhension et d'utilisation quand elle ne se présente plus que sous forme de fichiers informatiques codés.

5) Documents du personnel

L'intervention de l'Etat et ces contrôles sont à l'origine des registres du personnels obligatoires (registre du mouvement, inscription des employés de moins de 18 ans, livres de paie, registre des travailleurs étrangers, registre des accidents du travail, registre de mises en demeure de l'Inspection du travail).

La question des salaires est peut-être celle où les archives d'entreprise sont les plus irremplaçables, et apportent les rectifications aux données officielles.

L'institution des délégués du personnel, des comités d'entreprise et la reconnaissance des droits syndicaux dans l'entreprise donnent lieu à des dossiers d'élections et de registres de délibérations du comité d'entreprise. Ces documents traduisent le climat social qui règne dans l'entreprise. Ils témoignent du décalage entre le droit et la pratique au quotidien, des écarts entre les tendances globales et de l'évolution spécifique à certaines branches d'activité ou à certaines régions géographiques.

Conclusion

Même si l'intérêt pour les archives d'entreprise existe, on a pu constater que les initiatives lancées pour les sauvegarder étaient récentes et les documents toujours menacés en raison du peu de moyens mis en œuvre.

Beaucoup reste à faire pour constituer une mémoire durable et plusieurs actions pourraient être proposées. Il serait indispensable de susciter des équipes pluridisciplinaires pour mieux coordonner les divers projets de recherche relatifs à l'histoire des activités économiques. Il appartiendrait aussi aux archivistes d'assurer une meilleure transmission aux

universitaires de toutes informations susceptibles de contribuer au développement de la recherche dans le domaine de l'histoire des entreprises. Par ailleurs, des séminaires dans les services d'archives devraient être proposés.

Depuis les années 1990, de nombreuses entreprises ont créé des services d'archives, mais beaucoup font aussi appel à des prestataires de services. Les entreprises d'archivage se positionnent sur les archives intermédiaires et courantes sans toujours avoir les compétences en matière de conseils et de traitement de l'information historique. C'est pourquoi un référentiel des métiers pour mettre à plat les titres et les formations devient indispensable en plus de la nécessité de la professionnalisation des acteurs de l'archivage par l'accroissement du recrutement d'archivistes formés.

Dans la perspective de nouveaux travaux, c'est un travail conjoint de l'archiviste et de l'historien qu'il est envisagé de développer dans les années à venir. Il faut d'abord veiller à se concentrer sur des objectifs limités, définir à l'avance les catégories d'archives de nature à répondre aux attentes des divers clients et viser la conservation d'archives moins quantitative, mais de grande qualité. L'archiviste doit participer à la fabrication de matériel de synthèse, car l'accès au document brut est un exercice périlleux, il peut être incompréhensible, surtout lorsque le chercheur n'a pas les connaissances techniques requises.

Du côté de l'université, on pourrait initier aux méthodes historiques des industriels, des membres d'associations à visée historique, dont les connaissances techniques sont indispensables. Enfin, la sensibilisation de tous à ce type d'archives reste indispensable pour faire découvrir cette source irremplaçable de l'histoire économique contemporaine.

Bibliographie

BELTRAN A, DAVIET J-P, RUFFAT M (Dir.), « L'histoire d'entreprise en France : essai bibliographique », In *Cahiers de l'Institut d'histoire du temps présent*, juin 1995, n°30, 117 p.

HAMON M, TORRES F (Dir.), « Mémoire d'avenir : l'histoire dans l'entreprise », In *Actes du colloque organisé à Blois les 21 et 22 mai 1985 par Saint-Gobain et Public Histoire*, Paris, Economica, 1987.

JEANNEY F, OTT F, « La sauvegarde des archives économiques : l'expérience d'une région inégalement industrialisée, la Franche-Comté », In *La Gazette des archives*, 1^{er} trimestre 1985, n°128, p. 5-16.

JEQUIER F, « Les archives d'entreprises : ce que l'historien désire obtenir », In *Revue européenne des sciences sociales et cahiers de Vilfredo Pareto*, 1977, n°40, tome XV.

LE GOFF A, « Typologie et fonctions ou comment aborder les fonds d'archives d'entreprises », In *La Gazette des Archives*, Bulletin spécial *Archives Municipales et patrimoine industriel*, *La Gazette des archives*, 1^{er} trimestre 1995, n°168, p. 36-49.

OTT F, « Les archives économiques privées une source importante pour la recherche historique ? » In *Les Actes du Cresat*, Février 2006, N°3, p. 13-24.

VIDALENC Jean, « Les archives d'entreprise et leur intérêt pour l'histoire », In *La Gazette des Archives*, 2-3^e trimestre 1971, n°73-74, p. 83-91.